

## CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS PROGRAMME DU FONDS DE JEUNESSE AISENSTADT 2019-2020

- Date limite d'inscription :  
le 22 septembre 2019 à 23 h 59
- Date de tirage: le 23 septembre 2019
- Le programme s'adresse uniquement aux étudiants des **cégeps publics de la région montréalaise** apparaissant dans la liste suivante :
  - Collège Ahuntsic
  - Cégep André-Laurendeau
  - Collège de Bois-de-Boulogne
  - Champlain Regional College — Campus St-Lambert
  - Dawson College
  - Collège Édouard-Montpetit
  - Collège Gérald-Godin
  - John Abbott College
  - Cégep régional de Lanaudière
  - Collège Lionel-Groulx
  - Collège de Maisonneuve
  - Cégep Marie-Victorin
  - Collège Montmorency
  - Collège de Rosemont
  - Cégep de Saint-Hyacinthe
  - Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
  - Cégep de Saint-Laurent
  - Cégep de Sorel-Tracy
  - Collège de Valleyfield
  - Vanier College
  - Cégep du Vieux Montréal
- Tout formulaire incomplet ou ne répondant pas aux critères d'admissibilité pourra être écarté du programme.
- Une seule inscription par personne possible.
- Les billets sont offerts selon la répartition suivante :
  - *Carmina Burana / Stabat Mater*, le vendredi 11 octobre 2019 à 20 h à la Salle Wilfrid-Pelletier
  - *Casse-Noisette*, le jeudi 12 décembre 2019 à 19 h 30 à la Salle Wilfrid-Pelletier
  - *Luna*, le vendredi 19 mars 2020 à 20 h au Théâtre Maisonneuve
  - *La Belle au bois dormant*, le vendredi 5 juin 2020 à 20 h à la Salle Wilfrid-Pelletier
- Les catégories de places offertes sont déterminées à la discrétion des Grands Ballets et selon les places disponibles.
- Chaque gagnant, sélectionné par tirage au sort, aura droit à une paire de billets pour l'un des spectacles mentionnés ci-dessus. Un billet donne droit à une entrée. Les autres frais (stationnement, vestiaire et consommation...) sont à la charge du gagnant.
- Les gagnants seront avisés par courriel la semaine du 23 septembre 2019 et devront confirmer leur présence par retour de courriel dans un délai de 5 jours ouvrables. Sans confirmation dans ce délai, la paire de billets sera attribuée à un autre étudiant par tirage au sort.
- Chaque gagnant recevra un courriel rappelant le nom et la date du spectacle 1 semaine avant la représentation. Une confirmation du gagnant sera demandée.
- En cas d'absence prévue, le gagnant a l'obligation d'informer Les Grands Ballets en contactant Laurence Gauvreau-Pecsek à : [lgpecek@grandsballets.com](mailto:lgpecek@grandsballets.com), à l'avance, afin que les billets puissent être réattribués.
- Les billets seront disponibles, au nom du gagnant, à la table de presse à l'entrée du théâtre, une heure avant la représentation. Une preuve d'identité sera demandée.
- Les billets ne seront pas transférables à une autre date.